



Suite à une demande du Président dominicain Danilo Medina, et du Premier Ministre haïtien, Laurent Lamothe, l'Organisation des États Américains (OEA) a élaboré le « Diagnostic sur l'identification des migrants haïtiens résidant en République dominicaine », a appris HPN.

Dans un communiqué, l'organisme informe que le « Diagnostic » est un document de travail, et que les autorités compétentes de chaque gouvernement sont invitées à présenter leurs observations et suggestions sur ce document.

« Une fois qu'elle aura reçu ces commentaires, si la demande lui en est faite, l'institution continentale cherchera à obtenir une aide financière auprès de la communauté internationale », poursuit le communiqué.

L'OEA rappelle dans le « Diagnostic » qu'il incombe exclusivement au Gouvernement haïtien de procéder à la délivrance de documentation nationale aux ressortissants haïtiens, notamment les certificats de naissance, cartes nationales d'identité et passeports.